

La RSE, un axe stratégique

Nous sommes dans une ère de transition à tous les points de vue (écologique, économique, énergétique, géopolitique, ...). La Cop 21², bien qu'ayant des objectifs précis et clairs concernant le réchauffement climatique, est aussi organisé pour poser les questions ayant conduit à cette situation, pour discuter et engager collectivement et au niveau mondial les transformations souhaitées.

Association multiacteurs, agissant pour la mise en œuvre opérationnelle des

meilleures pratiques environnementales, Orée structure principalement ses travaux et réflexions autour de la RSE, l'économie circulaire et la biodiversité. Sa présidente, Patricia Savin, nous la présente.

Patricia Savin
Présidente de l'association Orée¹, avocate (DS Avocats)

Photo: Stéphanie de Biangles



Comment les entreprises rendent-elles compte, dans le cadre de leur reporting RSE, de leurs actions d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique ?

Orée publiera, en 2015, son 3^e bilan d'application de l'article 225, en partenariat avec le ministère chargé de l'environnement (Medde). Deux items correspondent à cette thématique du changement climatique dans le décret d'application :

- rejets de gaz à effet de serre ;
- adaptation aux conséquences du changement climatique.

Dans l'ensemble, les entreprises répondent beaucoup mieux à l'item « Rejets de GES » qu'à « Adaptation aux conséquences du changement climatique ».

Dans les rapports 2013, pour les rejets de GES, les entreprises (Cac 40, SBF 120, non cotées) donnent des chiffres détaillés sur plusieurs critères : filiales, activités, sources, le plus souvent rassemblés dans un tableau ou des chiffres bruts.

Pour l'item « Adaptation aux conséquences du changement climatique », ce sont surtout des données qualitatives (43 % des réponses) qui renseignent effectivement les risques auxquelles elles sont confrontées et les mesures mises en place dans les régions à risque (cf. témoignage dans la viticulture en encadré ci-dessous).

La RSE pourrait-elle être autre chose qu'un thème de communication, et devenir plus précisément une affaire stratégique permettant une remise à plat des diverses fonctions de l'entreprise et de leurs relations, des relations de l'entreprise avec ses marchés ?

De nombreuses entreprises du Cac 40 utilisent déjà la RSE comme un axe important pour faire évoluer leur stratégie (réduction des risques, précision de leurs orientations, création de nouveaux produits ou services). C'est ce qu'on appelle le « reporting intégré » avec notamment une matrice de matérialité (prioriser les thèmes RSE en fonction de l'importance du sujet pour l'entreprise et les parties prenantes). Les entreprises du SBF 120 utilisent encore peu l'outil de matrice de matérialité (en 2014, 1 seule dans l'échantillon de notre bilan d'application). La directive européenne comptable, qui sera transposée en droit français avant la fin de l'année 2016, oriente davantage le reporting vers cet axe stratégique et va donc plus loin sur ces aspects que l'article 225. Cette déclaration que devront faire les entreprises après cette transposition comprend :

- une brève description du **modèle commercial** de l'entreprise ;
- une description des politiques appliquées par l'entreprise en ce qui concerne ces questions, y

1. Cf. www.oree.org

2. Voir le dossier de ce numéro, p.9.

Dans les rangs de vigne...

Un groupe bien implanté dans le **secteur viticole** réagit au changement climatique et en témoigne dans le bilan 2013.

« À moyen terme, l'évolution des pratiques de viticulture est la composante majeure de la stratégie d'adaptation du Groupe. Pour les vignobles européens plusieurs réponses sont possibles selon l'ampleur du changement climatique qui sera constaté depuis la modification des dates de vendange, l'évolution des modes de conduite des vignes (élargissement des rangs, augmentation de la taille des pieds de vigne, utilisation de l'irrigation dans certains pays...) jusqu'au test de nouveaux cépages. » ■



pour les entreprises

- compris les procédures de **diligence raisonnable** mises en œuvre ;
- les **résultats** de ces politiques ;
 - les **principaux risques** liés à ces questions en rapport avec les activités de l'entreprise, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les relations d'affaires, les produits ou les services de l'entreprise, qui sont susceptibles d'entraîner des incidences négatives dans ces domaines, et la manière dont l'entreprise gère ces risques ;
 - les **indicateurs clés de performance** de nature non financière concernant les activités en question.

Comment percevez-vous au sein d'Orée le concept d'économie circulaire ? Quel rôle face aux enjeux climatiques ?

Le modèle de croissance actuel, le modèle linéaire, a atteint ses limites : épuisement des ressources, appauvrissement des sols, pollution de l'air et de l'eau, multiplication des déchets, dérèglements des cycles naturels, réchauffement climatique... L'année de la Cop 21 invite nécessairement à s'interroger sur les liens entre nos modèles économiques et la crise écologique, environnementale et humaine que nos sociétés traversent. Le modèle dit d'**économie circulaire** peut être l'un des outils à même de se poser les bonnes questions, et ce, aux

différents niveaux de responsabilités tant individuels que collectifs. Il est plus que temps de concevoir et mettre en œuvre de nouveaux modes de production et de consommation plus sobres. Il est urgent de structurer des filières de recyclage et valorisation des déchets pérennes. Il est indispensable de repenser le développement de nos territoires en terme de coopérations locales et de synergies entre les différentes parties prenantes.

Avec **des solutions à toutes les étapes du cycle de vie**, de l'approvisionnement à la fin de vie, le modèle circulaire permettrait aux entreprises de prélever moins de matières premières, produire moins de déchets, économiser de l'énergie, notamment fossiles et ainsi de réduire les GES associés, réduire la fabrication de nouveaux produits et donc la consommation d'énergie grise associée (extraction de matière première, transport, transformation, traitement en fin de vie...), réduire les consommations d'eau (problématiques d'accès à l'eau dans le contexte de changement climatique)

Une étude d'Orée intitulée *L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat : une approche « flux et filières » vers un écosystème territorial* démontre les potentialités de l'économie circulaire en matière de préservation des ressources et du climat. À travers des solutions d'entreprises et

territoires, l'enjeu est bien de démontrer que l'économie circulaire va au-delà de la gestion des déchets dans les mises en œuvre opérationnelles.

Quelle place occupe la biodiversité dans le concert des solutions de lutte contre le réchauffement climatique ?

Le risque biodiversité pèse très lourd dans le dossier climatique. Par leur interdépendance, le climat et la biodiversité sont le socle de toute vie sur terre. Il est indispensable que la biodiversité s'invite à la table des négociations de la Cop 21.

« constituer l'indispensable réseau des solutions biodiversité »

Est-il besoin de rappeler que le réchauffement climatique, et plus généralement les dérèglements planétaires, posent sérieusement la question d'une sixième extinction de masse des espèces. La liste rouge des espèces menacées d'extinction compte déjà le quart des mammifères, un oiseau sur huit, le tiers des amphibiens, de nombreuses espèces végétales et des écosystèmes entiers.

L'intégration de la biodiversité dans les stratégies des entreprises est un enjeu essentiel tant pour la biodiversité, que pour les modèles de croissances, et les enjeux climatiques actuels. Il importe de rappeler que la plateforme *Global Partnership for Business & Biodiversity* développée par Orée permet à chaque acteur de témoigner de ses bonnes pratiques et actions : cette plateforme est à user sans modération afin de constituer l'indispensable réseau des solutions biodiversité.

Un document d'Orée publié début juillet 2015, *Climat et biodiversité : enjeux et pistes de solutions*, fait valoir combien les « acteurs d'aujourd'hui et de demain [sont] à la croisée des enjeux du climat et de la biodiversité ».

Propos recueillis par D.R.



Photo Niels Parkin, via Flickr (CC)